

Le dialogue de Shangri-La

Extraits du discours-programme prononcé à Singapour le 30 mai 2014
par le Premier ministre Shinzo Abe

Que la paix et la prospérité règnent pour toujours en Asie.

Le Japon pour l'État de droit, l'Asie pour l'État de droit et l'État de droit pour nous tous.

Intégralité du texte : http://japan.kantei.go.jp/96_abe/statement/201405/0530kichokoen.html

Je pense que nous tous ici présents partageons la même mission, laquelle réside dans l'amélioration des conditions de vie et la poursuite de la prospérité économique.

L'instauration d'une paix et d'une stabilité solides comme le roc est pour nous un impératif absolu. À cette fin, tous les pays doivent respecter le droit international.

Le Japon apportera tout son soutien aux efforts des pays de l'ASEAN en vue de garantir la sécurité des mers et des cieux et la pleine liberté de navigation et de survol. Le Japon entend jouer un rôle encore plus grand et plus proactif qu'il ne l'a fait jusqu'ici dans l'instauration de la paix en Asie et dans le monde. Avec sa nouvelle bannière de « Contribution proactive à la paix », le Japon jouit désormais du soutien explicite et enthousiaste des dirigeants des pays alliés et des nations amies, parmi lesquels les dirigeants de tous les pays membres de l'ASEAN et ceux des États-Unis, de l'Australie, de l'Inde, du Royaume-Uni et de la France, pour ne citer que ceux-là.

Cette région a connu une formidable croissance en l'espace d'une seule génération. Dans la plupart des pays de la région, en vérité, la croissance économique a été un vecteur constant de liberté de pensée et de religion, apportant des freins et des contrepoids aux systèmes politiques. Et l'État de droit, un préalable essentiel à l'instauration et à la préservation des droits humains, s'est enraciné plus profondément.

Aujourd'hui, chacun d'entre nous trouvera avantage à ce que la pleine ouverture des mers, depuis le Pacifique jusqu'à l'océan Indien, fasse de nos mers un espace de liberté et de paix. Nous devons tous faire cause commune pour que nos océans et nos espaces aériens restent des biens collectifs et que l'État de droit y soit respecté d'un bout à l'autre, au plus grand avantage du monde et de l'humanité.



Maintenant, lorsqu'on emploie l'expression « primauté du droit en mer », qu'entend-on exactement par là, concrètement parlant ? Si l'on prend l'esprit fondamental dans lequel nous avons façonné le droit international au fil du temps et qu'on le reformule en trois principes, on s'aperçoit que la primauté du droit en mer est une affaire de bon sens. Le premier principe est que les États doivent énoncer et justifier leurs revendications en se fondant sur le droit international. Le second est qu'ils ne doivent pas recourir à la force ou à la coercition pour faire aboutir leurs revendications. Le troisième est qu'ils doivent s'efforcer de régler leurs litiges par des moyens pacifiques.

Le gouvernement japonais soutient fermement les efforts déployés par les Philippines en faveur d'une résolution du litige en mer de Chine méridionale qui soit vraiment conforme à ces trois principes. De la même façon, nous sommes solidaires des efforts consentis par le Vietnam pour résoudre les problèmes à travers le dialogue. Les tentatives en vue d'entériner des violations du *statu quo* en s'appropriant un

territoire par la force et la politique du fait accompli ne méritent rien d'autre qu'une ferme condamnation, en tant qu'elles contreviennent à l'esprit de ces trois principes. Le moment est venu de s'engager résolument à revenir à l'esprit et aux dispositions de la Déclaration de 2002 sur la Conduite des parties en mer de Chine méridionale – déclaration à laquelle tous les pays concernés ont adhéré – et de s'abstenir de toute action unilatérale accompagnée de changements radicaux contraires à ces dispositions.

Le monde attend avec impatience que nos mers et nos cieux deviennent des endroits où seuls prévalent les règles, les lois et les procédures établies de résolution des conflits. J'espère vivement que l'ASEAN et la Chine vont parvenir à un accord pour instaurer un code de conduite véritablement effectif en mer de Chine méridionale, et qu'elles le feront rapidement.

Le Japon et la Chine disposent d'un accord, conclu en 2007 entre Wen Jiabao, alors Premier ministre, et moi-même lors de mon premier mandat à la tête du gouvernement japonais. Nous nous y engageons à mettre en place un mécanisme de communication maritime et aérien destiné à la prévention des conflits imprévus entre nos deux pays. Malheureusement, cet accord n'a pas débouché sur la mise en œuvre concrète d'un tel mécanisme. Nous ne voyons pas d'un bon œil les rencontres dangereuses entre avions et navires de combat. Ce que nous devons échanger, ce sont des mots. Nous devons commencer par nous asseoir à la même table et discuter des questions qui se posent.

À mon avis, le moment est venu d'accorder une place centrale au Sommet de l'Asie orientale (EAS)*. Je recommande instamment que l'EAS soit davantage valorisé en tant qu'instance principale de la politique et de la sécurité régionales. L'année prochaine marquera le dixième anniversaire de la fondation de l'EAS. Je propose que nous commençons par mettre sur pied un comité permanent constitué de représentants permanents des pays membres auprès de l'ASEAN, puis que nous préparions une feuille de route en vue de donner une nouvelle vitalité au sommet, sans oublier de doter ce sommet, ainsi que le forum régional de l'ASEAN et la réunion élargie des ministres de la Défense des pays de l'ASEAN, d'un mode de fonctionnement multidimensionnel.

* Les participants sont : l'Australie, le Brunei, le Cambodge, la Chine, les États-Unis, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la République de Corée, la Russie, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam.

Les fruits de la prospérité doivent être réinvestis de façon à créer encore plus de prospérité et améliorer la vie des gens. Je crois qu'un cadre dans lequel nous rendons transparent pas

à pas le montant de nos budgets militaires, avec un système de vérifications mutuelles, constitue un modèle que nous devons nous efforcer de réaliser à mesure que nous élargissons le champ d'action de l'EAS.

Le Japon accordera un soutien sans réserve aux efforts consentis par les pays membres de l'ASEAN en vue de garantir la sécurité maritime et aérienne, ainsi que le strict maintien de la liberté de navigation et de survol... Le programme d'assistance du Japon combinera diverses options, dont l'aide publique au développement (APD), le renfort de la capacité des Forces d'autodéfense et la coopération en matière de technologie et d'équipements de défense, dans la perspective d'apporter un soutien sans faille aux mesures prises par les pays de l'ASEAN en vue de garantir la sécurité en mer.

Nous sommes entrés dans une ère où plus aucune nation n'est en mesure s'assurer seule sa propre sécurité. C'est exactement pour cette raison qu'il nous incombe, à nous autres Japonais, de reconstruire une assise juridique adéquate pour le droit de légitime défense collective et la coopération internationale, y compris dans le cadre des opérations de maintien de la paix (OMP) des Nations Unies. Le débat est en cours dans l'Archipel. C'est parce que le Japon est un pays fortement tributaire de la paix et de la stabilité de la communauté internationale qu'il souhaite apporter une contribution encore plus proactive à la paix dans le monde et brandir l'étendard des « Contributeurs proactifs à la paix ».

Depuis des générations, le Japon marche dans une seule et unique direction, se consacrant exclusivement à la poursuite de la liberté et des droits humains, accordant une grande valeur à la loi et au maintien de l'ordre, ayant la guerre en horreur, se dévouant sincèrement et résolument à la cause de la paix, sans jamais vaciller le moindre instant. Nous allons maintenir ce cap, sans rien y changer, génération après génération.

La « contribution proactive à la paix » n'est rien d'autre que l'expression de notre engagement en faveur de la cause de la paix, de la sécurité et de la prospérité en Asie et dans le Pacifique, et de notre détermination plus forte que jamais à n'épargner aucun effort pour faire progresser cette cause. Nous ferons cela en collaboration avec nos partenaires régionaux, qui partagent nos ambitions et nos valeurs. Prenant pour assise son alliance avec les États-Unis et respectueux de son partenariat avec l'ASEAN, le Japon fera tout son possible pour donner à la stabilité, à la paix et à la prospérité régionales une solidité à toute épreuve.